



JOURNAL

CSE TER Haut-de-France

CSE du Jeudi 26 Novembre 2020

CSE présidé par Mr Raphael Rabier

A l'ordre du jour,

- Approbation des pv des réunions du CSE TER HDF du 28/09 et du 07/10 : **POUR à l'unanimité**
- Informations de Mr Le Secrétaire : Pour le retrait des cadeaux de Noel, une seule personne par famille sera acceptée.
- Informations de Mr Le Président :

Point COVID 19 :

Dans le cadre de la crise sanitaire, les mesures gouvernementales de restriction des déplacements ont conduit l'entreprise à réduire massivement ses plans de transport et à recourir en conséquence au dispositif d'activité partielle pour ses salariés entre le 16 mars et le 30 juin 2020.

Globalement, sous réserve de validation de toutes nos demandes d'indemnisation, l'activité partielle des salariés sur cette période représente un montant d'indemnisation net (après remboursement par l'entreprise de la quote-part UNÉDIC) de près de 3,1 millions d'euros. La rémunération des salariés au-delà du taux légal, telle que mise en œuvre sur cette période dans le cadre des mesures Groupe, reste à la charge de l'entreprise.

Nombre de salariés placés en activité partielle

Le tableau suivant présente le nombre de salariés placés en activité partielle sur le périmètre du CSE au cours de chaque mois¹, par entité de production.

Nombre de salariés placés en activité partielle par mois	Mars	Avril	Mai	Juin
DIR. DE LIGNES TER HDF VERSANT SUD	539	779	771	404
ERC TER PICARDIE	24	35	37	23
ETAB REL COMMERCIALE TER NPDC	407	740	749	402
ET Hauts-de-France	532	798	823	621
TECHNICENTRE Hauts-de-France	201	322	198	43
DIRECTION REGIONALE TER Haut-de-France	28	280	283	3
Total sur le périmètre du CSE TER HDF	1 731	2 954	2 861	1 496

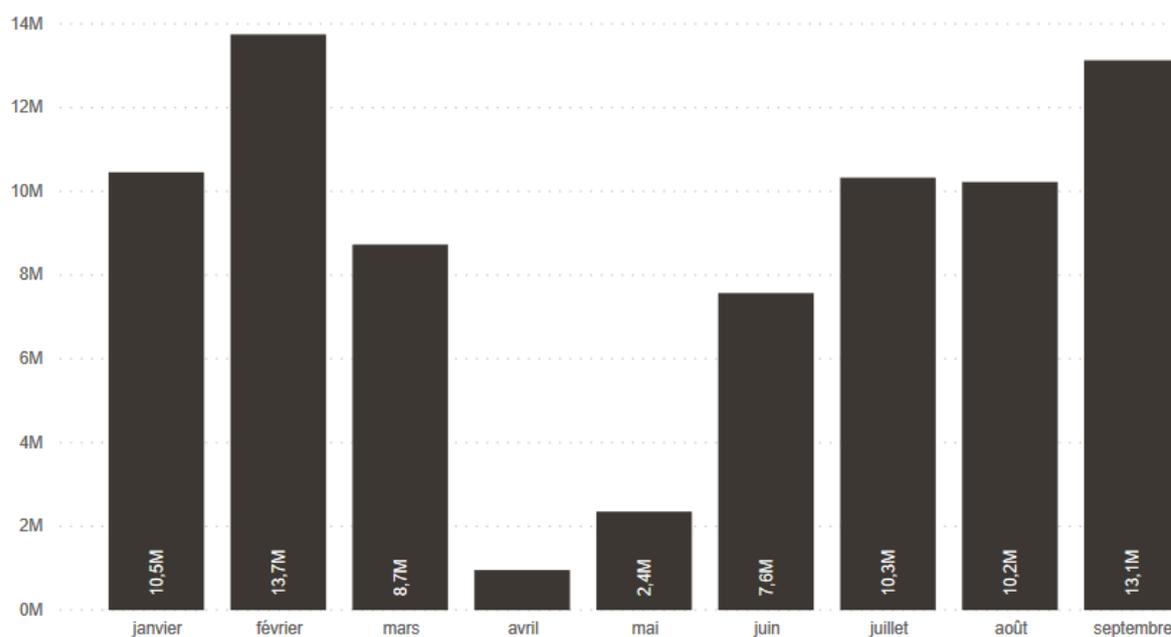




Informations commerciales :

Recettes par mois et année

Année ● 2020



Informations sur la régularité et la production :

Un résultat régularité à 88,41%, très en dessous de l'objectif mensuel fixé à 89,8%. Le cumul annuel est de 91,11%. Les suppressions ont été très nombreuses : on en dénombre 1421, soit 4,43%. Le mois d'octobre est donc un très mauvais mois.

Octobre est également marqué par des problèmes d'adhérence précoces. 45 cas d'enrayage ont été enregistrés, majoritairement en fin de mois, dont 24 ont été qualifiés d'importants.

Les causes GIU arrivent en première position avec un taux à 3,87 pts.

Les dérangements sont en forte hausse par rapport à octobre 2019 (+0,83 point). Ce sont les dérangements de PN qui ont généré le plus de retards (312), ils représentent 1,02 pt d'irrégularité. La fissure sur un ouvrage d'art à Longueau a retardé 49 trains du 26 au 31 octobre, et impactera aussi lourdement le mois de novembre. Le dérangement d'aiguille à Lille Flandres le jeudi 22, suite à des travaux de nuit, a également été très pénalisant, les trains Lille-Hazebrouck ayant été détournés par Délivrance toute la journée (53 retards). Les LTV prévues ont aussi eu un impact important sur notre régularité (152 retards).





JOURNAL

CSE TER Haut-de-France

Les causes TER qui arrivent en deuxième position avec un taux d'irrégularité à 3,58 pts.

Le taux de suppressions est plus évocateur de nos difficultés du mois d'octobre que ne l'est le taux d'irrégularité. 1,68 point de suppressions cause matériel, 0,98 pt de suppressions cause traction révèlent nos difficultés principales du mois : le manque de matériel disponible, et l'absentéisme ADC, qui ont pour cause racine principale la crise sanitaire COVID 19. Les taux d'irrégularité matériel (2,15 pt) et traction (0,85 pt) ont aussi été très élevés.

Les causes externes arrivent en troisième position avec un taux d'irrégularité à 2,39 pts.

Des problèmes d'adhérences, de patinage et d'enrayage entraînent 272 retards. Les actes de malveillance ont également été nombreux (bris de barrières de PN, colis suspects, voyageurs récalcitrants).

- **Délibération pour recourir à une expertise libre portant sur l'ouverture à la concurrence du transport régional ferroviaire de voyageurs (phase vote) : POUR à l'unanimité**
- **Information sur le projet d'évolution d'organisation des escales TER HDF de Calais Ville, Dunkerque, Valenciennes**

A l'unanimité, nous demandons le report de ce projet.

UNSA Ferroviaire est CONTRE la mise en place de cette réorganisation.

- **Consultation (phase vote) sur le projet de création des DDL Lille-Artois Douaisis, Lille-Littoral et l'intégration de l'Etablissement Traction HDF :**

La Délégation UNSA Ferroviaire est CONTRE la mise en place des DDL du versant Nord.

Cette position a été prise suite aux différentes anomalies rencontrées lors de la mise en place des DDL du versant sud. Nous sommes toujours en attente du REX concernant le versant Sud.

Nous sommes donc CONTRE la mise en place de cette réorganisation dans l'état actuel.





JOURNAL

CSE TER Haut-de-France

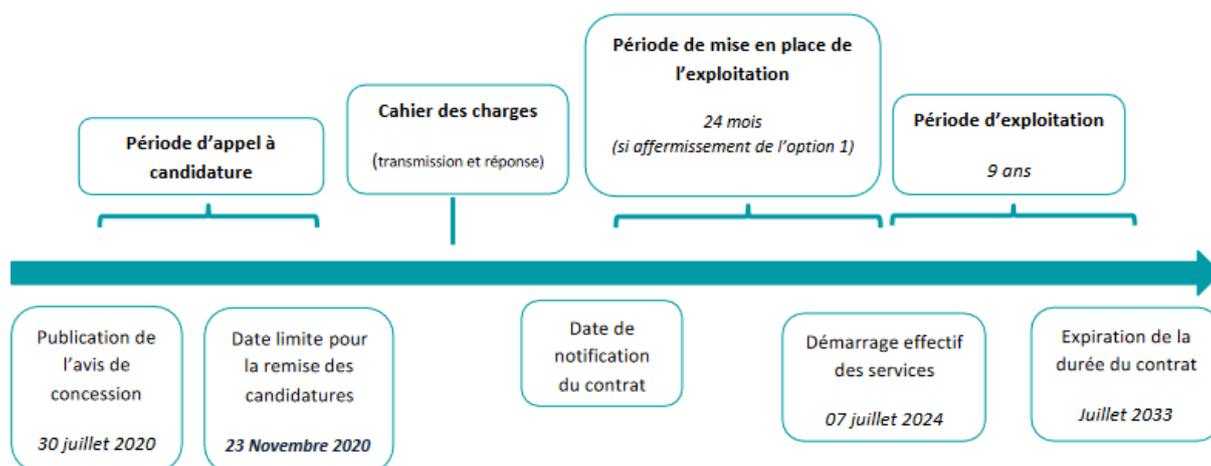
- **Information sur la mise en concurrence par concession de service public relative à la gestion et l'exploitation du transport ferroviaire de voyageurs concernant la ligne de l'Etoile de Saint-Pol-sur-Ternoise (suite publication du rectificatif du 16/10/2020 par AO)**

La région Hauts-de-France a décidé, en date du 12 octobre 2020, de modifier le lot dit «Etoile de Saint-Pol-sur-Ternoise».

En effet, alors qu'initialement le lot concernait les lignes Saint-Pol-sur-Ternoise vers Étaples, Béthune, et Arras, la modification de l'avis de concession vient étendre le champ de ce lot en y ajoutant la ligne Saint-Pol-sur-Ternoise vers Lille.

Cela représente une augmentation du lot de 16,6 %, passant de 600000 à 700 000 trains/kilomètres.

La Région a donc reporté la date de remise de l'appel à candidature de ces lignes au 23 novembre 2020.



La SA Voyageurs en partenariat avec Keolis a donc remis sa candidature pour ce lot

Les cahiers des charges pour ces trois lots devraient être diffusés début 2021.





JOURNAL

CSE TER Haut-de-France

- **Consultation sur les conséquences de la réduction temporaire d'activité suite à l'épidémie COVID-19 (dont recours à l'activité partielle)**

Au niveau du TER Hauts de France, le plan de transport actuel représente globalement 72% du service normal.

Conformément aux directives gouvernementales, l'obligation de télétravail généralisé est mise en œuvre.

Ressources ADC nécessaires : Un total de 297 JS adaptées (85% du nominal) permettent d'assurer le plan de transport actuel, hors trains spéciaux demandés par le gouvernement (ex: TGV sanitaire). Cela correspond à un besoin de 604 conducteurs y compris réserve. La baisse de fréquentation varie de 30 à plus de 50% selon les trains.

L'activité partielle de cette catégorie de personnels est évaluée à un total de 13 équivalents emploi temps plein.

Ressources ASCT nécessaires : Un total de 380 JS adaptées (86 % du nominal) permettent d'assurer l'accompagnement des circulations sur nos lignes, hors trains spéciaux demandés par le gouvernement (ex: TGV sanitaire). Cela correspond à un besoin de 567 ASCT y compris réserve. La baisse de fréquentation varie de 30 à plus de 50% selon les trains.

Les formations initiales ASCT, continuent telles que programmées. Les stagiaires ne sont donc pas placés en activité partielle.

L'activité partielle de cette catégorie de personnels est évaluée à un total de 16 équivalents emploi temps plein.

Les mesures :

- Maintien de la rémunération du salarié pendant l'activité partielle,
- Maintien des règles en matière de prise des congés annuels, repos supplémentaires ou complémentaires (RU, RQ, RM, RN, etc.), journées chômées supplémentaires des salariés à temps partiels (VT),
- Maintien des règles d'épargne et d'utilisation du compte épargne temps (CET)

UNSA Ferroviaire vote POUR l'activité partielle





- Calendrier 2021 des périodes de moindres besoins en personnel

- ANNEE 2021 -

PERIODES	PERSONNEL DES - ETABLISSEMENTS EXPLOITATION - POSTES DE COMMANDEMENT - PERSONNEL DE CONDUITE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS	PERSONNELS AUTRES QUE CEUX VISES DANS LA COLONNE CI-CONTRE
Du 16 janvier au 27 février	X	
Du 16 janvier au 19 février		X
Du 8 mars au 23 avril		X
Du 15 mars au 23 avril	X	
Du 10 mai au 30 juin	X	X
Du 16 septembre au 3 décembre		X
Du 17 septembre au 3 décembre	X	

Vos élus CSE UNSA Ferroviaire Mobilités TER Hauts de France

Wiar Sandrine ERC NPDC 06.73.00.15.11

Miens Stéphane TECHNICENTRE HDF 06.10.65.12.24

Tournay Jean-Jacques TECHNICENTRE HDF 06.09.34.90.10

Le Saint Hélène ERC TER Picardie 06.34.39.75.88

Honvault Philippe ET HDF 07.89.01.99.11

Coqueriaux Agnès Direction régionale Lille 06.22.66.89.69

Votre Responsable Syndicale UNSA Ferroviaire Mobilités TER Hauts de France

Debast Pauline ERC NPDC 06.87.78.94.34

